

Officine Bellinzona: une nouvelle phase de mobilisation commence

La grève des travailleurs et des travailleuses des ateliers CFF (officine) de Bellinzona de 2008 va probablement entrer dans les livres d'histoire: 33 jours de grève et d'occupation des ateliers ainsi qu'une large mobilisation de la population et de la classe politique ont sauvé 400 places de travail qui avaient été mises en péril par un plan de restructuration de la direction des CFF. Grâce à cette grève, les Officine sont restés à Bellinzone. D'autres revendications ont pu être obtenues, comme celle d'engager de manière fixe des travailleurs et travailleuses temporaires.

Les besoins des Officine de Bellinzona sont régulièrement discutés autour d'une „table ronde“. Cependant, les décisions importantes se prennent ailleurs. Entre temps il s'est avéré que la direction des CFF n'a fait que de repousser son projet de démantèlement du site.

Au milieu de l'année 2011 les CFF ont négocié un renouvellement de la convention collective de travail (CCT) avec les syndicats SEV et transfair. Cette CCT couvre 27'000 salarié.e.s des CFF dans toute la Suisse. L'essentiel de la nouvelle CCT concerne le passage du système salarial ESP avec 29 classes salariales au système ToCo avec 15 classes salariales. Ce changement représente une perte de salaire réelle massive allant jusqu'à 20'000 francs pour certaines personnes. De plus, les différences salariales au sein des CFF vont encore s'accroître. Au niveau Suisse 6000 salarié.e.s ont refusé de signer leur nouveau contrat mais il n'est pas certain que cette résistance de type individuel aboutisse vers une mobilisation collective. Dans ce contexte les travailleurs et travailleuses des Officine pourraient jouer un rôle moteur.

Alors que depuis deux ans des nouveaux travailleurs et des nouvelles travailleuses temporaires sont engagé.e.s pour faire face à une charge de travail de plus en plus importante, la direction de CFF Cargo annonce que le volume de travail dans le secteur « entretien des wagons à marchandises » va être réduit massivement. Cette décision communiquée en novembre 2011 représente une nouvelle attaque frontale des Officine. Tôt ou tard, elle implique la fermeture des ateliers et renvoi donc au plan de restructuration de 2008 qui a été combattu par une grève.

Une première réponse à cette attaque a été votée par l'assemblée du personnel des Officine de Bellinzona. Une résolution demande à la direction de revenir sur sa décision. Nous avons traduit cette résolution en allemand et en français afin que ces nouveaux développements soient connus au-delà des frontières cantonales et qu'une solidarité avec les salarié.e.s des Officine de Bellinzona puisse être organisée.

(Réseau 'luttés de travail')

Résolution de l'assemblée des salariés de l'atelier CFF Cargo de Bellinzona (Officine) du 24.11.2011



Les salarié.e.s des Officine de Bellinzona, réunis en assemblée, ont pris acte de la grave situation qui s'est créée suite à la diminution du volume de travail prévu pour 2012. Peu avant la fin de l'année, on se trouve face à une mission difficile – pour des raisons évidentes (consolidation du budget, définition des processus, etc.) – pour trouver des solutions à court terme et réussir à combler environ 42% des heures de travail qui manquent dans le secteur de l'entretien des wagons à marchandises; 70% de ces heures (~90'000 heures) sont dues à une diminution de la demande d'entretien de la part de CFF Cargo.

Cette décision aurait des conséquences terribles sur l'emploi à l'atelier de Bellinzona et fragiliserait beaucoup d'autres secteurs mettant en péril des centaines de places de travail. Une réduction telle du volume de travail au sein du secteur wagon nous rapproche dangereusement de la masse minimale de travail nécessaire pour le maintien de l'atelier à Bellinzona (durabilité financière, compétitivité, etc.) et, par conséquent, met en péril la réalisation du centre de compétence.

Le personnel des Officine ne peut évidemment pas accepter cette perspective qui ne correspond ni aux accords signés lors du passage de l'atelier de Bellinzona de CFF Cargo à CFF Voyageurs, ni à la consolidation de l'esprit de confiance à la base des accords de 2008, et encore moins aux discussions eues jusqu'à ce jour au sein de la table ronde. Pour ces raisons, le personnel des Officine s'organisera par tous les moyens pour accomplir le travail manquant, en revendiquant in primis le retrait des décisions de CFF Cargo. Le conseil municipal in corpore s'est déjà engagé publiquement pour soutenir toute initiative du personnel des Officine apte à résoudre cette situation.

Dans cette perspective, en date du 24.11.2011, le personnel de l'atelier de Bellinzona demande aux CFF:

- 1. Le retrait de la décision de Cargo SA relative au volume de travail prévu pour 2012 à l'atelier de Bellinzona;***
- 2. Une rencontre urgente avec le directeur de CFF A. Meyer et le président du conseil d'administration de CFF U. Gygi, pour une vérification de la situation aux Officine et le respect des accords signés;***
- 3. La réalisation à l'atelier de Bellinzona des conditions cadres nécessaires pour acquérir des commandes extérieures à CFF et CFF Cargo, comme cela a toujours été revendiquée par le personnel des Officine et demandé également par les CFF eux-mêmes.***

Le personnel de l'atelier de Bellinzona appellera à une assemblée extraordinaire pour faire le point sur les revendications formulées.